

■ **Fondation patronale de prévoyance en faveur du personnel de L'Oréal Suisse SA**, à Genève (FOSC du 12.03.2003, p. 7). Les pouvoirs de Piguët Roger, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés.

Journal no 5721 du 12.05.2004
(02266934 / CH-660.0.257.976-2)